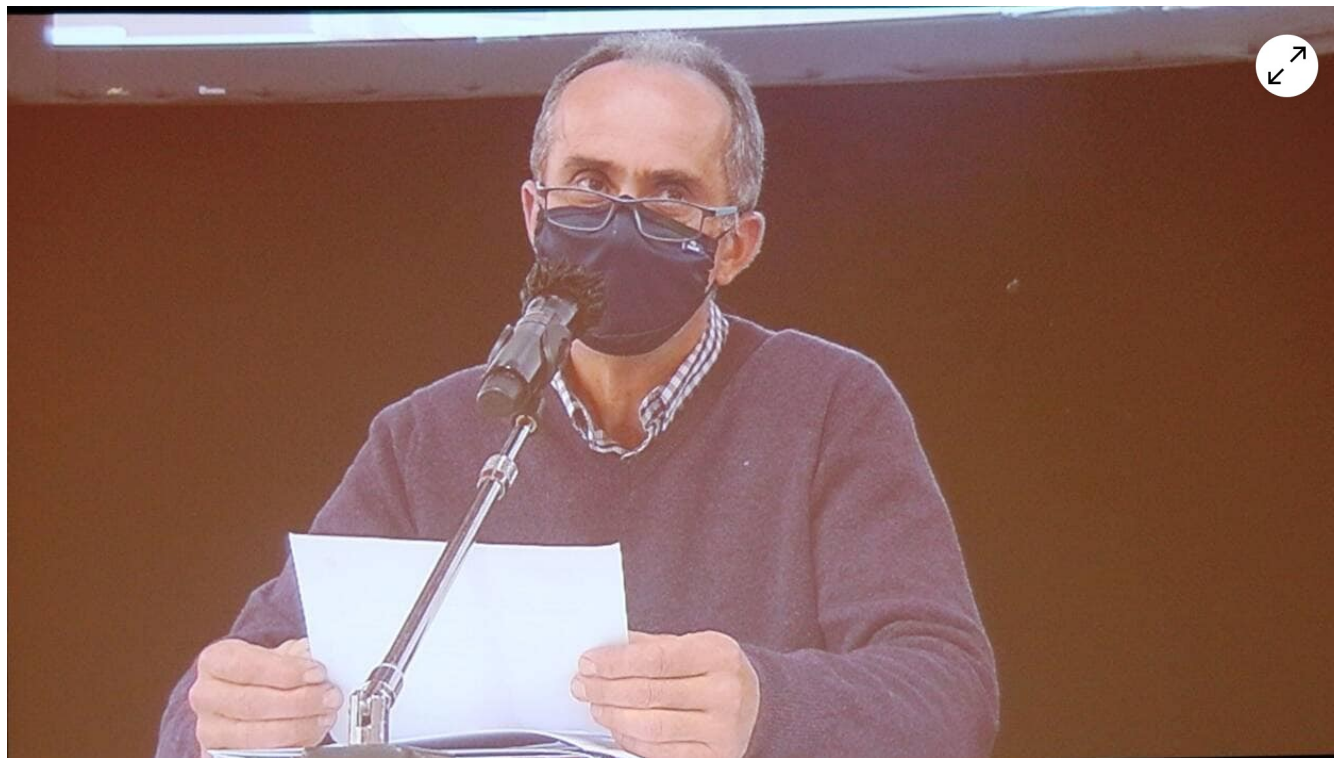


## 🔒 Segré-en-Anjou-Bleu. Méthanisation : non à un projet à Loiré

Jeudi 5 novembre, le Conseil municipal de Segré-en-Anjou-Bleu a émis un avis défavorable à un projet de création d'une unité de production de biogaz à Loiré.



Dominique Lardeux, adjoint à l'Environnement et Développement durable. | CO

Le Courrier de l'Ouest Marie-Hélène MORON

Publié le 06/11/2020 à 16h30


Un projet de création d'une unité de méthanisation présenté par la SAS B-Gaz au lieudit Les Barotais, à Loiré, était à l'ordre du jour du Conseil municipal de Segré-en-Anjou-Bleu, jeudi 5 novembre. La commune est concernée par la situation de la fosse liquide au lieudit Le Perron à Loiré, à moins d'1 km du territoire communal de Sainte-Gemmes-d'Andigné. Par 63 voix (quatre abstentions), il a émis un avis défavorable à la demande d'enregistrement ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement).

Une réunion de travail avait eu lieu en amont à ce sujet. Les élus ont suivi l'avis de la commission Environnement, présidée par Dominique Lardeux : « **Nous souhaitons que se développe une méthanisation vertueuse** », a précisé en préambule l'adjoint au maire, « **mais nous avons estimé que ce dossier ne correspond pas à cet objectif** ».

### 67 % de culture énergétique

« **Une surface très importante de culture dédiée est consacrée à ce projet (74 ha de maïs). En réalité, ce seront 90 à 100 ha** », a argumenté l'élu. S'y ajoute, « **une surface très importante en cultures intermédiaires à vocation énergétique : 322 ha** » soit « **+ de 100 % de la surface de l'exploitation, ce qui nous semble excessif** ». « **Une large part de l'énergie produite est obtenue avec l'incorporation de végétaux cultivés** » : « 67 %, et 33 % d'énergie produite à partir des effluents d'élevage.

La commission a noté « **une grande incohérence entre la situation actuelle de l'exploitation et le projet de méthanisation. [...] Il en ressortira une pression inévitable sur le foncier l'approvisionnement en fourrage et aliments** ». Elle juge « **faible** » la création d'un équivalent temps plein.

Partager cet article  Dominique Lardeux, adjoint à l'Environnement et Développement durable.

Segré-en-Anjou-Bleu. Méthanisation : non à un projet à Loiré [Ouest-France.fr](#) 